

SERVICES PROPOSES A LA RESIDENCE DES CHARMES

Aux Charmes, comme chez soi

Habiter comme chez soi

La surface et l'équipement des appartements permettent au résident de sentir « chez soi ». Le résident dispose de sa propre boîte aux lettres et d'une signalétique personnalisée à l'entrée de son logement. Les appartements sont proposés au futur résident vide et propre (réfection des peintures et papiers si nécessaire). Lorsque des travaux sont envisagés, le futur résident est associé au choix des couleurs et papier.

Vivre comme chez soi

Outre le fait qu'il aménage son logement avec ses propres affaires, le résident entre et sort de chez lui sans contrainte. Sans autorisation du résident, nul ne peut pénétrer dans son logement. Il reçoit librement sa famille et ses amis. Il est possible que le résident accueille à son domicile un animal domestique.

Etre accompagné selon ses besoins

Choix de recourir ou non aux services facultatifs

Au moment de l'admission des nouveaux résidents, un plan d'aide est élaboré avec lui afin de l'accompagner au plus près de ses besoins. Le résident a alors le choix de recourir ou non à un certain nombre de service facultatif proposé par la résidence. Il s'agit de l'accès à la restauration collective matin, midi et soir ; la possibilité de faire entretenir son logement par l'équipe des charmes, ainsi que son linge.

Les services facultatifs font l'objet d'une facturation à l'unité. Chaque résident peut assurer la propreté de son logement, par son intervention propre ou grâce à une aide extérieure. En effet, il peut garder l'aide à domicile qui intervenait déjà à son domicile antérieur, ou à défaut, employer une association d'aide à domicile de type ASSAD et ADMR, ou bien encore employer la personne de son choix par le biais de chèque emploi service.

Etre accompagné en cas de besoin

Chaque résident ne pouvant accomplir seul des actes de la vie quotidienne peut être soutenu par des intervenants extérieurs.

Les résidents gardent le choix de leur médecin traitant et de tous autres professionnels de santé ou para médical.

Dans la limite des interventions possibles par les agents de l'équipe, les résidents sont accompagnés selon leurs besoins, leurs envies et leurs projets par la résidence.

La direction et la maîtresse de maison assurent en lien étroit avec la famille, la coordination des interventions d'aide à la personne délivrées en interne ou en externe.

Des outils de coordination existent pour formaliser la collaboration des intervenants autour du résident. Cahier de transmission de jour et de nuit et cahier de liaison dans les appartements avec certains intervenants extérieurs et famille, en accord avec le résident.

Des outils de communication interne existent permettant un meilleur accompagnement des résidents. Transmissions journalières, réunions d'équipe, classeur individualisé.

Restauration

Les repas sont confectionnés sur place, cuisine traditionnelle. Les résidents sont sollicités pour élaborer les menus. Atelier menu une fois par mois animé par un agent de l'équipe. Cet atelier permet également de recueillir les satisfactions et insatisfactions des résidents en matière de restauration.

Le petit déjeuner est apporté en appartement à l'heure souhaité par le résident. Le déjeuner est servi entre 12h et 13h 30 et le dîner et servi entre 19h et 20h.

Le choix est laissé à chaque résident de préparer ses repas à domicile ou de les prendre en commun avec les autres résidents. Néanmoins, afin de privilégier l'équilibre alimentaire et les relations sociales de chaque résident, la résidence l'encourage à participer au repas du midi en commun. Les résidents sont associés à la préparation des repas lorsqu'ils le souhaitent. Il existe une réponse alternative satisfaisante lorsque l'un des plats ne convient pas au résident.

Il existe au sein de la structure une instance appelée **conseil de la vie sociale** qui permet d'associer les résidents et leur famille ou entourage au fonctionnement de la structure. Ce conseil est actuellement présidé par Mme DESBOURDES qui est la fille d'une résidente.

La résidence propose différentes animations tout au long de l'année

Elles sont principalement assurées par les agents de l'équipe.

Mr BEGEL ET Mme JULIEN animent des ateliers équilibre ouvert aux personnes âgées qui vivent encore à leur domicile sur la communauté de communes. Il s'agit de programme de 12 séances à raison d'une par semaine. Ils animent également des ateliers gym autonomie ou gym équilibre à destination des résidents tout au long de l'année.

Sonia VAGANAY anime un atelier mémoire toutes les semaines.

Cécile POINT s'est formée à la lecture contée et anime des lectures et des temps de paroles. Elle participe depuis 2008 à la semaine lecture organisée par livre et passerelles à Chinon. A la demande de certains résidents, elle anime quelques fois des groupes de paroles.

Il existe une convention avec la bibliothèque municipale qui apporte des livres tous les trimestres dans la bibliothèque de la résidence.

Plusieurs membres de l'équipe se soucient de la décoration au fil des saisons.

Mme JULIEN propose tous les 15 jours en moyenne des petits soins de bien être au salon esthétique.

Mr BEGEL ou Mme EVIN animent tous les mois un atelier menu ou un atelier pâtisserie.

Un loto est organisé tous les mois, au grand bonheur de l'ensemble des résidents.

Les anniversaires sont traditionnellement fêtés tous les mois.

Nous essayons de travailler avec la crèche des templiers pour une rencontre mensuelle.

Pour la troisième fois, nous avons organisé un marché de Noël en lien avec le club de retraités « Bien vivre sa retraite ». Les espaces collectifs de la résidence se transforment en marché et l'ambiance de Noël envahit l'établissement (odeur du vin chaud, musique et exposition de belles réalisations décoratives). La recette de ce marché permet l'achat de décorations au fil des saisons (fleurs pour les jardinière, déco de saison etc...).

Nous fêtons les changements de saison autour de repas de fête auxquels nous convions les personnes âgées qui ont le souhait de venir habiter dans la résidence.

Les activités sont variées et proposées chaque semaine par le biais d'un petit bulletin écrit par la maîtresse de maison. Ce bulletin permet à chacun d'être informé de l'organisation de la semaine et de choisir de participer ou non à telle ou telle activité.

